

Procès-verbal de la FSSST départementale de Lot-et-Garonne du jeudi 12 juin 2025

Etaient présents :

Représentants de l'administration :

M. Alexandre FALCO, Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale
M. Fabien JAILLET, secrétaire général
M. Germain SOULARD, directeur de cabinet, conseiller départemental de prévention
Docteur Claire PATARD, médecin de prévention, rectorat (visioconférence)
Mme Valérie PLAISANCE, infirmière de prévention académique, rectorat (visioconférence)

Représentants titulaires des personnels :

Mme Christelle CALVAT, professeure des écoles, FNEC-FP-FO
Mme Laetitia BARADAT-CALBET, PLP, FNEC-FP-FO
Mme Jacinthe FISCHER, professeure des écoles, FSU
Mme Elodie PALPANT, professeure des écoles, FSU
Mme Lydie LALOUBERE, professeure certifiée, FSU (visioconférence)
Mme Hélène MENNAÏ, professeure certifiée, FSU
M. Abdelhalim TOUMI, PLP, FSU (visioconférence)
Mme Sylvie LABARBE, cheffe d'établissement, UNSA-EDUCATION
M. Nicolas PION, professeur des écoles, UNSA –EDUCATION

Représentants suppléants des personnels :

M. Quentin KAMMER, PLP, FNEC-FP-FO
M. Mathieu COUDERC, professeur des écoles, FSU
M. Éric DUPOUY, professeur certifié, FSU
M. Papa DIA, PLP, UNSA-EDUCATION

Etaient excusés :

Représentants de l'administration :

Mme Christine COCHE, inspectrice santé et sécurité au travail, rectorat
M. Jean-François SELAUDOUX, conseiller académique de prévention
Mme Laëtitia SARTINI, assistante sociale des personnels
Mme Valérie AMELING, directrice RH de proximité

Représentants titulaires des personnels :

M. Thierry LANCELLE, professeur des écoles, UNSA-EDUCATION

Représentants suppléants des personnels :

Mme Céline COLLE, professeure des écoles, FNEC-FP-FO
M. Christophe PORTIER, professeur des écoles, FSU
Mme Sandra TUFFAL, professeure des écoles, FSU
Mme Sabrina BESSON, professeure certifiée, FSU-SNES
M. Franck LACOMBE, professeur des écoles, UNSA-EDUCATION
Mme Betty BUZZIGHIN, professeure certifiée, UNSA-EDUCATION

Le quorum est atteint.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Validation du PV du 13 mars 2025
2. Compte-rendu du GT fiches SST du 5 juin 2025 et accompagnement des personnels confrontés à la violence
3. Mise en place des nouveaux programmes d'enseignement
4. Compte-rendu de la visite FSSSCT de l'école primaire Jean Moulin à Penne d'Agenais
5. Compte-rendu de la visite FSSSCT inversée « école inclusive »
6. Préparation de la rentrée pour la promotion de la santé et du bien-être au travail
7. Questions diverses :
 - *Carte scolaire : les classes prévues à l'ouverture lors de la carte scolaire 2025 sont-elles ou seront-elles prêtes ? (Questionnement existant à l'école élémentaire Lacour - Agen)*
 - *"Écoles maternelle et élémentaire Paul Cholet : la F3SCT avait visité le groupe scolaire Langevin l'an dernier. L'aménagement dans les locaux des deux nouvelles écoles était prévu pour la fin de l'année scolaire, avec une demande de moyens de remplacement afin de permettre aux personnels de préparer le déménagement. Où en est la situation à ce jour ?*
 - *Combien d'élèves en situation de handicap ont été pénalisés par l'insuffisance du nombre d'AESH disponibles ? Combien de notifications d'accompagnement n'ont pas été respectées, notamment en termes d'heures allouées ?*
 - *Combien de faits établissements ont été recensés cette année dans le département ?*
 - *Quel est le nombre d'accidents de travail, d'accidents de service, des maladies professionnelles (AT-MP) et de temps partiels thérapeutiques pour le département pour l'année 2024-2025.*

Monsieur le DASEN ouvre la séance à 14h38. Il évoque le drame survenu au collège Françoise-Dolto de Nogent concernant l'assassinat d'une assistante d'éducation Madame Mélanie GRAPINET. Un hommage lui a été rendu ce jour par une minute de silence observée dans tous les établissements scolaires de France.

Monsieur le DASEN demande s'il y a des déclarations liminaires.

Madame Baradat-Calbet lit une déclaration liminaire pour la FNEC-FP-FO (*annexe 1*)

Madame Palpant lit une déclaration liminaire pour la FSU (*annexe 2*).

Monsieur le DASEN les remercie pour ces déclarations. Tous ces éléments seront consignés et transmis à monsieur le Recteur.

1. Validation du PV du 13 mars 2025

Monsieur Soulard soumet au vote le PV du 13 mars 2025 :

VOTE : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2. Compte-rendu du GT fiches SST du 5 juin 2025 et accompagnement des personnels confrontés à la violence

Madame Fischer évoque 54 fiches SST reçues. Ces 54 fiches représentent 51 situations. 49 situations ont été classées dans les risques psycho-sociaux. Il y a une majorité de fiches issues de personnels du 1^{er} degré dans les situations signalées : 34 fiches « 1^{er} degré » et 17 fiches « 2nd degré » (2 fiches du SDEI, 10 fiches collèges et 5 fiches lycées).

Les situations décrites dans ces fiches continuent de témoigner de l'épuisement professionnel des personnels en lien avec le manque de remplaçants dans le 1^{er} degré. Certaines fiches signalent de plus en plus de violences verbales et physiques de la part des parents ou d'élèves. Il est également constaté une augmentation du nombre de conflits entre personnels. Deux fiches SST concernent le harcèlement et deux autres des problèmes de nuisances sonores.

- Fiches SST sur les nuisances sonores

Madame Fischer s'interroge sur les conseils qui ont pu être apportés à l'un des personnels concernés en termes d'accompagnement médical car cette personne présente des signes d'acouphènes.

Monsieur Jaillet répond qu'elle sera orientée vers le médecin de prévention afin d'être accompagné.

- Fiches SST sur les conflits entre personnels

Madame Fischer souligne l'augmentation des déclarations de fiches SST suite à des conflits entre personnels.

Monsieur le DASEN demande comment ce phénomène peut être expliqué.

Madame CALVAT répond que dans le 1^{er} degré, cette situation est due aux problèmes du remplacement et à la gestion d'élèves hautement perturbateurs qui met en tension les équipes.

Madame FISCHER ajoute la mise sous pression des équipes du fait de demandes administratives qui occasionnent une perte du temps d'échanges dans leur cadre de travail. Ils échangent de moins en moins et il y a une perte du collectif. Ce déficit de communication serait également dû, selon elle, à la période « COVID ».

Monsieur PION indique qu'une tendance à l'individualisation est constatée, que ce soit dans le privé ou dans le milieu scolaire. Il y a beaucoup moins de temps de concertation entre collègues sur la pédagogie ou sur la didactique.

- Problématique d'outils de communication entre personnels

Madame Fischer évoque ensuite les problèmes de communication évoqués le matin même en CAPD.

Monsieur Brabet répond que la problématique des groupes sur les réseaux sociaux et des formes de communication alternatives fait qu'il n'y a plus de barrière entre la sphère professionnelle et la sphère privée. Libre aux équipes d'installer les modalités de communication qu'ils souhaitent mais en posant les limites. Il faudrait peut-être revenir à des modalités de communication plus traditionnelles en organisant plus de temps de concertation en présentiel et communiquer davantage via les carnets de liaison. Il faut accompagner les enseignants sur cette vigilance à avoir sur les modalités de communication.

- Situation d'un élève en situation de handicap

Monsieur Couderc évoque la situation complexe d'un élève en situation de handicap qui va changer de RPI et de circonscription à la prochaine rentrée. Un allègement du temps d'enseignement avait été mis en place pour cet élève mais avec difficulté face aux réticences des parents de l'élève. Il espère que cette situation sera suivie à la rentrée.

Monsieur Jaillet répond que cette situation est déjà suivie par la DSDEN et continuera à l'être à la rentrée.

- Situation d'un élève à Cancon

Monsieur Couderc évoque la situation d'un élève très compliqué d'un point de vue comportemental sur l'école de Cancon. La MDPH a décidé d'orienter cet élève en ULIS l'an prochain.

Monsieur Jaillet indique qu'il a pris contact avec l'école inclusive sur cette situation. Une AESH individuelle va être affectée sur tout le temps de notification à hauteur de 20 heures. Un accompagnement de l'AESH référente avait été proposé mais il n'y a pas eu de suite.

- Situation enseignante de Boé

Monsieur Couderc évoque la situation d'une enseignante maternelle de Boé, confrontée à l'entrée d'un parent d'élève dans une classe, la menaçant et en exprimant vivement son mécontentement. Il précise que les 6 dernières fiches SST sont des agressions de parents d'élèves.

- Situation AED lycée Lot et Bastides à Villeneuve sur Lot

Monsieur Kammer évoque une fiche SST publiée hier soir concernant un assistant d'éducation du Lycée Lot et Bastides à Villeneuve sur Lot. Ce personnel indique avoir appris de manière informelle son non-renouvellement de contrat à la prochaine rentrée sans vraiment d'explications. Il explique que chaque année scolaire il y a un gros renouvellement des équipes de vie scolaire et que cette personne aurait pu maintenir une stabilité. L'ensemble de la communauté éducative est très surprise de cette décision car c'est un bon élément qui a une bonne posture vis-à-vis des élèves. En effet, la plupart des AED recrutés sont très jeunes, voir des anciens élèves du lycée et n'ont pas forcément le bon positionnement. Il a reçu un courrier avec des fautes commises mais qui ne lui ont jamais été mentionnées oralement auparavant.

Monsieur Jaillet répond que le chef d'établissement va être contacté à ce sujet car il doit normalement organiser un entretien en fin de contrat.

Monsieur le DASEN constate ces problématiques remontées via ces fiches SST. Concernant les problèmes de conflits entre personnel, des médiations peuvent être mises en place. Il y aurait aussi l'intérêt de mettre en place des procédures permettant de stabiliser des process. Il serait également intéressant d'avoir des illustrations positives de résolutions de conflits et de médiations opérées.

Monsieur Dia prend comme exemple le Luxembourg qui fait du bien être des personnels une priorité.

Madame Laloubère fait une remarque sur l'application fiche SST en indiquant le souhait de pouvoir préciser la fonction du déclarant d'une fiche SST.

Monsieur Soulard répond que cette demande sera remontée à qui de droit.

- Situation déclaration de fiche SST

Madame Laloubère évoque la situation d'une enseignante à qui son chef d'établissement aurait fait une remarque négative sur la rédaction même d'une fiche SST.

- Situation d'une classe ingérable au collège Jean Moulin à Marmande

Madame Laloubère signale une problématique de classe ingérable sur toute une année scolaire. Un premier enseignant fait part de cette problématique de classe de 4^{ème} via une fiche SST début mai. La fiche a été non visée par la chef d'établissement. Quelques jours après, une autre enseignante fait une fiche SST à ce même sujet qui explique que cette classe pose un problème pour l'ensemble du personnel de l'établissement. La réponse à cette fiche porte sur la souffrance professionnelle de l'enseignante à qui on propose un accompagnement. Cette dernière a l'impression qu'on remet en cause sa valeur professionnelle.

Monsieur Jaillet reconnaît que l'objectif d'une réponse adaptée à la souffrance du personnel déclarant n'est pas encore atteint sur l'ensemble des fiches transmises. Monsieur le DASEN enverra un courrier à tous les chefs d'établissements et IEN pour leur rappeler tous les outils d'aides qui peuvent être utilisés pour accompagner les personnels.

Madame Plaisance rebondit sur toutes les situations décrites jusqu'à présent qui montrent parfois des problèmes organisationnels ou relationnels entre les enseignants. Des conflits de valeur peuvent naître et il paraît important de travailler sur la collaboration entre enseignants. Un nouveau dispositif appelé « penser son métier » est proposé depuis l'année dernière et le sera à nouveau en 2025-2026. Il pourra permettre aux enseignants de s'ouvrir et de partager sur toutes ces problématiques rencontrées sur le terrain. Le travail

collectif et le travail en équipe doivent être valorisés. Il y a quelque chose à mettre en place afin de pouvoir outiller les agents sur ce volet-là.

Monsieur le DASEN est d'accord sur le fait d'outiller le collectif et de prendre le temps de concevoir de nouveaux dispositifs lors de groupe de travail par exemple.

Monsieur Dia ajoute qu'il faudrait réfléchir au volet préventif, avec la mise en place de formations par exemple.

Madame Plaisance précise que l'idée est d'essayer de travailler le collectif dans un contexte local avec ses spécificités. Cela permettra par la suite d'apaiser les choses. Il faut questionner la posture professionnelle au sein d'une même équipe.

Madame Baradat-Calbet regrette que l'instance ne se focalise pas sur le vrai problème. Il y a un manque de moyens qui crée, au sein des équipes, des tensions.

Monsieur le DASEN répond qu'il faut entendre tous les points de vue.

3. Mise en place des nouveaux programmes d'enseignements

Madame Fischer demande une vigilance sur la mise en œuvre des nouveaux programmes et lit l'avis n°1 à ce sujet.

Avis n°1 : Mise en œuvre des nouveaux programmes, alerte sur les conditions de travail

La mise en œuvre précipitée des nouveaux programmes sans concertation accroît les risques psychosociaux pour les enseignants : surcharge, perte d'autonomie, mal-être.

Les représentants du personnel de la F3SCT demandent qu'aucun personnel enseignant ne fasse l'objet de pressions visant à imposer une application immédiate ou rigide des nouveaux programmes, y compris les enseignants ayant la charge de la direction d'école. Ils demandent également que les équipes de circonscription, les inspecteurs de l'Éducation nationale et les chefs d'établissement soient associés en ce sens à une mise en œuvre progressive, accompagnée et sans pression, afin de soutenir les équipes éducatives dans cette transition, sans que celle-ci ne porte atteinte à leur santé ou à leurs conditions de travail.

Monsieur Soulard soumet au vote l'avis n°1 :

VOTE : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Monsieur Brabet explique que les nouveaux programmes vont engager quelques changements de pratiques professionnelles. Une explication des programmes a été faite lors de formations durant le mois de juin. Il y a eu une difficulté car certains professeurs des écoles avaient déjà consommé leurs heures de formations annuelles mais tous se sont vus proposés la possibilité d'accéder à l'offre. Les IEN restent en tout état de cause bienveillants sur la mise en place de ces nouveaux programmes à la rentrée 2025.

Madame Mennaai souhaite revenir sur la prise de conscience d'un mal être chez beaucoup de personnels et s'interroge sur la capacité d'agir de la F3SCT.

Monsieur Pion indique que la FSSSCTD est là pour alerter, signaler, informer, sans pouvoir se substituer aux acteurs de la résolution des difficultés. Il apprécie cependant de pouvoir dialoguer, réfléchir et proposer des actions visant à améliorer ~~sur~~ les conditions de travail des personnels.

Monsieur le DASEN rejoint monsieur PION. Les échanges au cours de la FSSSCTD sont constructifs.

4. Compte-rendu de la visite FSSSCT de l'école Jean-Moulin à Penne d'agenais (annexe 3)

Madame Fischer évoque une visite intéressante en lien avec la visite du Recteur et du directeur régional de l'ARS dans le cadre du projet « notre école ». Cette école accueille 169 élèves sur 8 classes. La délégation de la

FSSSCTD a été accueillie par le directeur affecté depuis 2 ans mais non titulaire du poste. La structure a été primarisée en septembre 2021 et des travaux ont été réalisés pour réunir la maternelle et l'élémentaire sur un seul et même lieu. Les personnels se sentent plutôt bien dans leur nouveau cadre de travail. L'école est très bien accompagnée par la municipalité, notamment dans le domaine de l'amélioration des locaux. Les problématiques qui émergent suite à cette visite sont en lien avec l'exposition aux risques psychosociaux : charges de travail liées à la direction de l'école, l'inclusion scolaire, la formation continue, les relations avec la circonscription et un aménagement de l'espace souhaité pour une meilleure répartition des espaces collectifs.

Le directeur d'école leur a indiqué qu'il a deux jours de décharges une semaine sur trois. Des remarques ont été faites sur l'absence de remplaçants qui impacte les équipes. Concernant l'inclusion scolaire, il explique son ressenti d'être seul face aux difficultés rencontrées, notamment face aux troubles du comportement de certains élèves. La situation en la matière s'est améliorée grâce au projet « notre école » avec l'intervention de spécialistes dans l'école mais cette solution n'est pas pérenne. Les personnels ont exprimé également leur regret de recevoir des formations imposées et qu'ils ne peuvent pas les choisir. Les AESH ont également fait part de leur besoin de formation après la rentrée scolaire.

Monsieur Soulard souligne le fait que les enseignants sont encore réticents pour venir rencontrer les membres de la FSSSCTD. Un des objectifs est d'expliquer que c'est une instance d'échange et de dialogue pour leurs propres intérêts dans le but d'améliorer leurs conditions de travail.

Madame Fischer partage ce ressenti en expliquant qu'il y a une méfiance, voire un tabou, quand il s'agit de parler des conditions de travail.

Monsieur Jaillet explique l'organisation des visites de FSSSCTD avec l'envoi d'un courrier à l'attention du chef d'établissement ou du directeur d'école, d'un courrier à l'attention de la collectivité de rattachement pour prévenir et organiser ces visites. Il n'y a pas de transmission faite directement aux personnels.

Monsieur Soulard précise qu'il appuie ces courriers par des appels téléphoniques et précise que chaque directeur d'école ou chef d'établissement doit diffuser l'information ainsi que le flyer qui présente la FSSSCTD.

Madame Baradat-Calbet indique que l'idéal serait que les personnels reçoivent directement l'information de ces visites FSSSCTD sur leur boîte mail académique.

Monsieur Soulard ajoute qu'il faut quand même s'assurer de la continuité du service dans les écoles et établissements. Il précise que la présence d'un remplaçant dans une école visitée est essentielle pour pouvoir entendre tous les personnels qui le veulent. Ils remercient les IEN qui mettent tout en œuvre pour placer un titulaire remplaçant.

Madame Palpant souligne que la présence d'un remplaçant a permis effectivement le bon déroulement de cette visite et l'équipe s'est sentie soutenue.

5. Compte-rendu de la visite FSSSCT inversée école inclusive (annexe 4)

Monsieur Soulard explique que la délégation de la FSSSCTD a pu rencontrer les personnels de l'école inclusive des circonscriptions de Sainte-Livrade et Villeneuve sur Lot. Cela englobe les conseillers pédagogiques, les enseignants spécialisés, les psychologues de l'éducation nationale, des enseignants d'ULIS et des enseignants de l'EREA de Villeneuve sur Lot. Ces personnels ont été invités à rencontrer les membres de la FSSSCTD soit en présentiel au collège Crochepierre à Villeneuve sur Lot soit en visioconférence afin de pouvoir évoquer leurs conditions de travail.

Madame Fischer précise que cela concernait 47 agents conviés. Ils ont pu voir seulement douze agents mais les échanges étaient très intéressants. Il y a eu une vingtaine de participation au questionnaire. Ils ont vu 6 conseillers pédagogiques de circonscription du SDEI, 2 PsyEN, 1 enseignant d'ULIS, 2 ERSEH et 1 enseignant de SEGPA. Ces rencontres ont permis de voir deux visions différentes de la problématique des violences que peuvent subir les enseignants. Ces derniers se sentent seuls face aux violences et les conseillers pédagogiques

ont du mal à répondre dans l'urgence à leurs souffrances. Elle évoque également la question des PsyEN qui n'ont pas encore tout le matériel récent et notamment les mallettes WISC pour faire passer les tests de QI.

Monsieur Brabet indique qu'un courrier a été adressé à tous les maires en ce sens il y a plusieurs mois. Un nouveau point sera fait avec les IEN afin de pouvoir accélérer les choses.

Madame Fischer lit l'avis n°2 concernant les difficultés de remplacement.

Avis n°2 : Difficultés de remplacement

Les représentants du personnel, membres de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail alertent sur la pénurie persistante de remplaçants, qui aggrave les tensions dans les établissements et détériore les conditions de travail. Nous demandons la mise en place de brigades de remplacement, en particulier sur des postes spécifiques tels que les ERSEH, afin de garantir la continuité de leurs missions.

La FSSSCT souhaite dénoncer aussi les pressions exercées sur certains agents (en mi-temps thérapeutique, arrêt fractionné, soins réguliers), qui doivent pouvoir accéder à leurs soins sans culpabilisation. Cette bienveillance est cruciale dans un département comme le Lot-et-Garonne, durement touché par la désertification médicale.

Monsieur Soulard soumet au vote l'avis n°2 :

VOTE : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6. Préparation de la rentrée pour la promotion de la santé et du bien-être au travail

Madame Fischer lit l'avis n°3 concernant l'information de la santé au travail lors des réunions de rentrée et dans les notes de rentrée.

Avis n°3 : Informations concernant la santé au travail lors des réunions de rentrée et dans les notes de rentrée

Les représentants du personnels, membres de la F3SCT, rappellent l'importance primordiale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des personnels dans le bon fonctionnement des établissements scolaires et la qualité de l'enseignement. À ce titre, il nous semble essentiel qu'une sensibilisation régulière et formalisée à ces enjeux soit assurée auprès de l'ensemble des personnels afin de renforcer la culture de prévention et de bien-être au travail. Nous demandons que des IEN et chefs d'établissement intègrent systématiquement lors de réunions ou dans les notes de rentrée une information sur les dispositifs d'accompagnement disponibles concernant la santé au travail.

Ces informations devraient pouvoir être trouvé d'un affichage clair dans un lieu identifié au sein de chaque établissement.

Monsieur Soulard soumet au vote l'avis n°3 :

VOTE : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Monsieur Brabet propose aux représentants des personnels de pouvoir intervenir lors des réunions de directeur dans chaque circonscription pour promouvoir les informations sur la santé et sécurité au travail.

Madame Fischer se réjouit de cette proposition.

Monsieur Soulard l'appuie en indiquant que cette intervention pourrait avoir un impact plus important et rassurant concernant les visites et les fiches SST.

Monsieur le DASEN annonce son départ de l'instance pour une réunion extérieure. Il remercie les membres de la FSSSCTD pour la qualité des échanges et salue l'intérêt d'avoir ces débats et de pouvoir partager les opinions de chacun.

Monsieur Jaillet revient sur la promotion de la santé et du bien-être au travail en indiquant qu'un guide est en cours de rédaction, en lien avec Monsieur Prima et des directeurs d'écoles. Il sera transmis aux membres de la FSSSCTD pour relecture et validation.

7. Questions diverses :

- *Carte scolaire : les classes prévues à l'ouverture lors de la carte scolaire 2025 sont-elles ou seront-elles prêtes ? (Questionnement existant à l'école élémentaire Lacour - Agen)*

Monsieur Jaillet répond qu'en général, les IEN s'assurent, en lien avec la municipalité concernée, que tout est prêt. Concernant l'école élémentaire Lacour à Agen, des travaux de sécurisation sont prévus entre les deux écoles (maternelle et élémentaire). Il a sollicité un appui juridique mais n'a pas encore eu de retour. En tout cas, la mairie est engagée.

- *"Écoles maternelle et élémentaire Paul Cholet : la F3SCT avait visité le groupe scolaire Langevin l'an dernier. L'aménagement dans les locaux des deux nouvelles écoles était prévu pour la fin de l'année scolaire, avec une demande de moyens de remplacement afin de permettre aux personnels de préparer le déménagement. Où en est la situation à ce jour ?*

Monsieur Jaillet répond que l'engagement de mettre tous les moyens de remplacement disponibles et de pouvoir anticiper au maximum a été pris.

Monsieur Brabet ajoute qu'à partir de mi-juin, dès lors que des moyens en remplacement seront disponibles, ils seront placés à l'école Langevin pour libérer les enseignants titulaires qui pourront commencer à remplir les cartons.

- *Combien d'élèves en situation de handicap ont été pénalisés par l'insuffisance du nombre d'AESH disponibles ? Combien de notifications d'accompagnement n'ont pas été respectées, notamment en termes d'heures allouées ?*

Monsieur Jaillet répond qu'une enquête annuelle est remontée. Il précise que l'on parle de flux car il y a un petit délai de carence entre les notifications MDPH et les affectations d'AESH. Il y a toujours une phase d'ajustement. Il explique qu'à la rentrée 2024, il y avait entre 30 et 40 élèves en attente.

Madame Labarbe appuie ces propos en expliquant qu'entre une notification, la disponibilité de la ressource est disponible et le recrutement du personnel en conséquence, plusieurs opérations doivent être conduites et nécessiter un peu de temps.

Monsieur Jaillet explique qu'il y a des notifications tout au long de l'année ce qui fait que l'on est toujours sur une phase d'ajustement. Tous les moyens sont mobilisés. Les procédures de recrutement sont de plus en plus rapides maintenant. L'évolution en PAS va redonner la main aux acteurs du terrain et permettra d'agir plus rapidement sur des situations d'urgence.

- *Combien de faits établissements ont été recensés cette année dans le département ?*

Monsieur Soulard répond qu'à ce jour, 467 faits établissements ont été rédigés et ce depuis le 2 septembre 2024. 154 faits établissements concernent des signalements de harcèlement. Il précise que tous ne sont pas avérés.

Madame Laloubère demande s'il y a un chiffre sur les atteintes et la sécurité envers les personnels.

Monsieur Jaillet répond que ces chiffres sont transmis aux instances académiques. De plus en plus de faits établissements sont recensés. Cela traduit le fait que la sensibilisation des cadres à la nécessité de déclarer chaque atteinte a porté ses fruits. Il y a quand même une augmentation des faits mais cela reste intuitifs car il n'y avait pas de remontée auparavant. # Toute l'équipe de la DSDEN reste très mobilisée sur les situations de crise.

Monsieur Soulard déclare que des faits établissements sont régulièrement liés à une fiche SST.

- *Quel est le nombre d'accidents de travail, d'accidents de service, des maladies professionnelles (AT-MP) et de temps partiels thérapeutiques pour le département pour l'année 2024-2025.*

Monsieur Jaillet répond qu'il n'a pas pu mobiliser l'agent en charge du dossier qui a une grande charge de travail en ce moment. Au vu du nombre de dossiers à traiter, une réorganisation va avoir lieu l'an prochain, en adjoignant à la responsable du bureau un ETP. Ce personnel s'occupera exclusivement des dossiers accidents du travail qui permettra une action plus pro active en termes d'accompagnement. Un travail pourra également être fait sur les indicateurs afin d'avoir des requêtes utiles pour cette instance.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le secrétaire général propose de lever la séance à 17h03.

Le président de séance,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned above the name Alexandre FALCO.

Alexandre FALCO